



Vous allez commencer un semestre au Centre Hospitalier de Roanne et vous souhaitez être logé. Nous sommes heureux de vous y accueillir et de manière à faciliter votre installation, merci de me retourner le questionnaire ci-dessous :

Identité

Monsieur / Madame (Nom) (Prénom)
Numéro de téléphone : Email :
Le cas échéant, n° de votre plaque d'immatriculation pour l'accès au parking :
Service affecté si connu :
Nombre de semestre d'études accompli à votre arrivée au CH de Roanne :

Afin de vous octroyer le logement adéquat à votre situation merci de préciser :

Logement

Quel usage de la chambre envisagez-vous ? Ponctuel (cas des internes en terrains à gardes) ou régulier ?
.....
Seriez-vous favorable pour partager un logement avec un(e) autre interne : OUI / NON (rayer la mention inutile)
Si oui merci d'indiquer (Nom)..... (Prénom)
Aurez-vous besoin d'un kit de linge de lit (Draps, taie d'oreiller, couverture) ? : OUI / NON (rayer la mention inutile)

L'hôpital de Roanne est composé de 3 sites d'hébergement, l'internat, l'annexe1 (Roanne) et l'annexe 2 (Bonvert).

L'internat est composé de logement de type F1 avec un grand lit, de sanitaires (douche et toilette) et d'une kitchenette. Composé également de F2 incluant une chambre avec un grand lit, une pièce à vivre avec un petit lit de sanitaires (douche, toilette, lavabo) et d'une kitchenette.

Les annexes se composent d'une chambre avec un grand lit, de sanitaires, (Cuisine, salle de détente et douche sont des locaux communs).

Dès votre arrivée, nous vous demanderons **un chèque de caution de 150€** qui sera encaissé et restitué lors de votre départ sous condition que l'état des lieux de sortie soit conforme.

L'attribution des chambres se fait en fonction de l'arrivée des demandes et suivant les critères de priorité suivants :

- Priorité aux stagiaires associés/FFI ;
- Priorité du plus petit semestre sur le plus grand semestre ;
- Priorité donnée en fonction de l'éloignement de la résidence administrative ;
- Priorité donnée aux internes déclarant accepter la colocation/ le partage un logement (exemple des terrains à gardes) ;

Les souhaits de chacun ne pourront malheureusement pas tous être satisfaits.

Si ce n'est pas fait, nous vous invitons à vous rapprocher des affaires médicales afin de constituer votre dossier administratif :

- Mail : SECRETARIAT.Cme-AffairesMedicales@ch-roanne.fr
- Téléphone : 04.77.44.38.32.